

Prochaine CCT

Début 2013 débiteront les négociations des nouvelles conventions collectives de travail CCT pour la Poste et ses sociétés du groupe. C'est une étape cruciale qui définira pour longtemps les conditions de travail (salaire, vacances, droits et devoirs du personnel, etc.) pour les collaborateurs de la Poste. Donc pour vous !

Soit le résultat final sera favorable au personnel et nous signerons cette CCT, soit il ne sera pas favorable, et nous ne signerons pas cette CCT, gardant ainsi notre liberté pour de futures mesures de luttes syndicales. De toute façon c'est vous qui aurez le dernier mot lors d'une votation générale.

Mais actuellement ni la Poste, ni les autres syndicats, ne souhaitent nous avoir autour de la table des négociations. Après avoir gagné notre reconnaissance syndicale au Tribunal administratif fédéral en 2010, nous devons à nouveau nous imposer pour ces négociations, afin de défendre au mieux vos intérêts. Notre présence aux négociations, avec la combativité qui nous caractérise, ne sera pas profitable qu'à nos membres, mais également pour tout le personnel. C'est pourquoi nous vous demandons de signer et de faire signer à tous vos collègues, même s'ils ne sont pas membre du SAP, la demande ci-jointe afin que le SAP puisse participer aux négociations de la future CCT. Ces listes confidentielles ne seront pas transmises à la Poste, mais attestées par un notaire.

Veillez renvoyer ces listes à :
SAP, Case postale, 1963 Vétroz